

Verdict : Ricardo 8 jours pour offense - policier coupable mais suspension

Local

posté le 06/05/14 par **Albert**

Mots-clés [répression](#) / [contrôle social](#) / [No Border](#) / [solidarité](#)

"Affaire "Ricardo" - verdict prononcé ce lundi 28 avril

Rappel les faits

Le samedi 7 mai 2011, Ricardo avait prévu de se rendre au « Steenrock », organisé devant le centre fermé pour étrangers « 127bis » à Steenokkerzeel.

Au moment de rejoindre le festival la camionnette qui l'avait pris en stop fait le plein à une station-service et il y eut un contrôle de police. Tandis que le chauffeur était interrogé par la police, certains occupants de la camionnette ont quitté calmement les lieux dont R. Alors qu'il marchait avec un autre festivalier, un policier l'interpelle et demande sa carte d'identité. S'exprimant en néerlandais, R lui demande de parler français mais la réponse fut négative. R présente un document à la place d'un autre et le policier le prenant peut-être pour un sans-papiers, devient très menaçant et puis il s'est adressé à son collègue plus âgé qui lui a répondu « Ja, ja ». Le jeune policier s'est alors approché très près de R, le regardant fixement, sortant sa matraque longue et fine et l'a frappé immédiatement au visage. Au premier coup, R a senti toutes ses dents bouger. Une dent est tombée sur place. Il l'a crachée dans sa main. Deux autres dents tomberont à l'hôpital. Le policier frappait uniquement au visage. R a aussi été blessé à la lèvre déchirée et aux mains car il tentait de se protéger le visage. A noter encore qu'à aucun moment R n'a touché le policier ou fait le moindre geste envers lui. Il a crié « T'as cassé ma dent ... Arrête... Arrête ... ». Mais le policier n'a pas arrêté et a continué à donner des coups de matraque. Le second policier n'a rien dit et n'a rien fait pour arrêter son collègue. R fut ensuite emmené à l'hôpital non sans avoir été préalablement menotté par le policier.

A l'hôpital la mâchoire abîmée et trois dents en moins il a été et recousu à la bouche.

Tout ceci a occasionné à R. de profondes séquelles de craintes toujours actuelles et très présentes, par la suite, il dut même subir des intimidations policières indirectes.

Suite à ces très dramatiques violences policières à son encontre plainte avec constitution de partie civile contre X fut déposée du chef de plusieurs infractions dont : coups et blessures volontaires ; traitement inhumain et dégradant ; abus d'autorité ; coalition de fonctionnaires ; discrimination...

Trois ans après les faits le tribunal correctionnel vient de prononcer son verdict pour le moins décevant.

En effet, comme c'est d'usage du côté policier en cas de bavure, la "contre attaque" n'a pas manqué et R fut accusé de rébellion et d'avoir offensé oralement le policier.

Les deux plaintes, celle de R contre le policier et celle à son encontre furent plaidées en même temps. Le jugement du 28 avril dernier concernait donc les deux affaires.

Pour ce qui est de R, la cour n'a pas retenu la prévention de rébellion, plusieurs témoignages ont clairement indiqué qu' à aucun moment cela n'avait été le cas et que ce n'était donc pas établi. Pour ce qui concerne l'offense par contre, le juge estime qu'elle est établie et condamne pour ce fait R à **8 jours de prison avec sursis**.

En ce qui concerne le policier la cour considère les faits comme établis et prouvés. **Le policier est reconnu coupable** des actes reprochés et d'avoir dans l'exercice de ses fonctions, sans raison légitime utilisé la violence contre R.

Ainsi le policier délinquant devra couvrir les frais de traitement de réparation orthodontiques. Pour ce qui est de l'aspect pénal, ce policier bénéficie cependant d'une mesure de clémence de la part de la cour qui lui accorde la suspension de la peine pendant 3 ans, tenant compte qu'il n'a jamais été condamné précédemment et estimant qu'il a subi et subit encore de lourdes conséquences suite cette agression qu'il a commise.

Ce jugement n'est toutefois pas définitif puisqu'il reste la possibilité d'aller en appel.

posté le 6 mai 2014 par **Albert**



Commentaires

(((Publiez !)))

Français | Nederlands

Rechercher

Contacter le collectif

Local

La droite remercie les indigénistes pour leur sabotage de la gauche

posté le 16/04/21 - Local



Rassemblement devant le ministère de la justice contre les abus policiers et la justice de classe

posté le 15/04/21 - Local - 1 commentaire



TOU*TE*S AU 1ER MAI FÉMINISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE !

posté le 10/04/21 - Local - 1 commentaire

Occupation de La Monnaie : La police coupe le micro des sans-voix

posté le 09/04/21 - Local - 3 commentaires



Thomas & Piron partout, Nature nulle part

posté le 27/03/21 - Local



Une action anti-pub massive menée dans le cadre de la journée mondiale contre la

publicité 25/03

posté le 24/03/21 - Local



Action Proximus - contre la 5G

posté le 23/03/21 - Local

100 jaar Kronstadt - podcast

posté le 22/03/21 - Local - 1 commentaire



Contre la 5G et le capitalisme de surveillance

posté le 22/03/21 - Local - 2 commentaires

Liège : violence policière, émeute et manœuvre médiatique

posté le 21/03/21 - Local

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10

Local

Revenir en haut

International

Grève de la faim au CRA Toulouse

posté le 05/04/21 - International

Aperçu des luttes actuelles en Grèce - Episode 2 – mars 2021

posté le 04/04/21 - International

Aperçu des luttes actuelles en Grèce - Episode 1 - fevrier

Aucun commentaire

Avertissement

Les commentaires ont pour objectif de compléter l'information donnée dans l'article, argumenter, apporter une interrogation ou un questionnement par rapport au sujet de la contribution. Les avis personnels qui n'apportent rien de plus à l'article pourront être considérés comme discussion de forum ne répondant pas aux objectifs pré-cités. Tout commentaire ne répondant pas à ces objectifs, ou étant contraire aux règles éditoriales sera supprimé définitivement du site.

[Lien vers la politique éditoriale du collectif](#)

Les commentaires des articles trop anciens sont fermés, et ceci pour limiter les attaques de spam.

2021

posté le 04/04/21 - *International*



Soirée de révolte contre l'arrestation de Pablo Hasel

posté le

19/02/21 - *International*



Berlin : Rigaer94 calls for international solidarity - destruction of our space expected

posté le

15/02/21 - *International*



[Zad du Carnet] Alert : Eviction risk confirmed

posté le

15/02/21 - *International*



L'arrestation de l'un des nôtres

posté le

05/02/21 - *International*



Hommage à David, parti trop tôt

posté le

05/02/21 - *International*



Nouvelles du Liban

posté le

05/02/21 - *International*



Appel : Semaines d'action pour la Liberté d'Abdullah Öcalan

posté le

04/02/21 - *International*

[1](#) | [2](#) | [3](#) | [4](#) | [5](#) | [6](#) | [7](#) | [8](#) | [9](#) | [10](#)

International
[Revenir en haut](#)

[lutttes confinement](#) [paris-lutte.info](#) [rebellyon](#) [rezo.net](#) [bastamag](#) [acta.zone](#) [santé-en-lutte](#) [les-oublié.e.s](#) [nantes revoltee](#)
[www.indymedia.org](#) [canada](#) [Quebec](#) [east asia](#) [Japan](#) [europe](#) [Athens](#) [Bristol](#) [Germany](#) [Ireland](#) [Lille](#) [Nantes](#) [Netherlands](#)
[Switzerland](#) [latin america](#) [Argentina](#) [CMI Brasil](#) [Ecuador](#) [Mexico](#) [Rosario](#)

© Copyleft Indymédia (Independent Média Center). Sauf au cas où un auteur ait formulé un avis contraire, les documents du site sont libres de droits pour la copie, l'impression, l'édition, etc, pour toute publication sur le net ou sur tout autre support, à condition que cette utilisation soit NON COMMERCIALE.

RSS articles | Site réalisé avec [spip 3.2.5](#)